

FICHE DE POSTE n° 7

POSTES ULIS - unité locale pour l'inclusion scolaire - en collège ou lycée

Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles envahissants du développement, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés. A ce titre, ils bénéficient de la mise en œuvre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Les « unité localisée pour l'inclusion scolaire - école » (Ulis école), dispositifs ouverts, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique.

Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.

Définition du poste :

En collaboration avec le service médico-social, l'enseignant d'ULIS organise le projet de scolarisation en continuité avec le parcours scolaire de l'élève dans le cadre des programmes en vigueur. Pour cela, il met en œuvre toute démarche d'évaluation des besoins en situant l'élève dans son parcours, en identifiant les acquis et en mesurant l'évolution des capacités en fonction des troubles.

L'enseignant s'engage à :

- participer aux réunions de synthèse/coordination avec les différents partenaires,
- participer aux rencontres institutionnelles avec les parents,
- participer à des actions de formation régulières.

Spécificités :

Collège A. Camus BARAQUEVILLE

Collège J. Jaurès CRANSAC

Collège P. Ramadier DECAZEVILLE

Collège L. Denayrouze ESPALION

Collège Kervallon MARCILLAC VALLON

Collège M. Aymard MILLAU

Collège Les 4 saisons ONET LE CHATEAU

Collège J. Amans PONT-DE-SALARS

Collège J. Moulin RODEZ

2 postes : Collège A. J. Fabre RODEZ

Lycée professionnel A. Monteil RODEZ
2 postes : Lycée professionnel F. Foch RODEZ

2 postes : Collège F. Carco VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Collège J. Jaurès ST AFFRIQUE

Lycée professionnel J. Vigo MILLAU

1/2 collège Louis Denayrouze ESPALION
1/2 collège La Viadène ST AMANS DES COTS

Compétences attendues :

Le candidat devra :

- proposer, dans le cadre du projet individuel des élèves, un cursus scolaire répondant aux savoirs fondamentaux en lien avec le socle commun
- accroître le bagage culturel permettant une autonomie fonctionnelle
- préparer à un projet professionnel
- bonne connaissance des enseignements du second degré, forte aptitude au travail en équipe
- disponibilité, implication dans le projet d'établissement souhaitable
- tous parcours ULIS

Conditions de recrutement :

Priorité 1 – Enseignants ou enseignantes titulaires du CAPSAIS, CAPA-SH ou CAPPEI qui détiennent une certification avec le module de professionnalisation ou d'approfondissement correspondant au poste.

Affectation à titre définitif

Priorité 2 – Enseignants ou enseignantes titulaires du CAPPEI, CAPA-SH ou CAPSAIS qui ne détiennent pas une certification avec le module de professionnalisation ou d'approfondissement correspondant au poste. *

Affectation à titre définitif

Priorité 3 - Enseignants ou enseignantes inscrits au CAPPEI 2021 qui suivent une formation à la préparation du CAPPEI. **Affectation à titre provisoire**

Priorité 4 – Enseignants ou enseignantes qui ne détiennent pas le CAPPEI. **Affectation à titre provisoire**

** Tout enseignant ou enseignante qui ne détient pas le parcours CAPPEI (ou option CAPA-SH) correspondant au poste sollicité doit s'engager à suivre le module de spécialisation proposé (cf fiche d'engagement annexe I-B de la circulaire du mouvement intra-départemental).*

Mode d'accès : commission : classement

Adresser, sous couvert de l'IEN de circonscription, une lettre de motivation à madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Aveyron (DIPEM 2) ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

Candidature enseignant du second degré : envoi **pendant la période d'ouverture du mouvement 1^{er} degré** d'une lettre de motivation + un CV à la DSDEN de l'Aveyron (DIPEM 2) ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr avec copie à la DPE (Rectorat de Toulouse) à l'attention de M. Bertrand Ducasse : bertrand.ducasse@ac-toulouse.fr

Contact :

IEN – ASH : ien12-ash@ac-toulouse.fr